



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Créteil, le 2 novembre 2015

La Rectrice de l'Académie de Créteil
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les principaux de
collège
Mesdames et Messieurs les directeurs de
SEGPA

s/c de Mesdames et Monsieur les Inspecteurs
d'Académie- Directeurs académiques des
services de l'Éducation nationale de Seine-et-
Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val de
Marne

**La Rectrice,
Chancelière des universités**

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Affaire suivie par
Sophie Savage, IA-IPR de
lettres, Correspondante
académique pour la
prévention de l'illettrisme,

Daniel Guillaume, IA-IPR
de lettres,
GPI Maitrise de la langue
et des langages,
prévention de l'illettrisme

Nathalie Marin, chargée
de mission auprès du GPI
pour les animations
territoriales

ce.mdl@ac-creteil.fr

Site académique LANGAGE :
<http://langage.ac-creteil.fr>

Objet : Collèges DYNAMIQUE LECTURE ; concours académiques L'ÉCRIRE ET LE DIRE et Marathons orthographiques.

Le dispositif Collèges DYNAMIQUE LECTURE rassemble des établissements désireux de favoriser les pratiques de lecture et d'écriture. Ces derniers s'engagent à respecter un cahier des charges, qui s'inscrit pleinement dans les principes de la loi sur la refondation de l'école. En faisant lire plus et mieux, en faisant lire tous les élèves, le dispositif contribue à une meilleure réussite de chacun et à une plus grande équité de notre système scolaire. Les équipes impliquées se mobilisent dans toutes les disciplines, autour d'une préoccupation partagée : donner l'envie et les moyens de comprendre l'écrit et de l'utiliser pour penser et communiquer, pour se constituer une culture.

Des évaluations successives ont montré combien les acquis des collégiens en compréhension de l'écrit étaient inégaux. Or, plus les élèves avancent dans leur scolarité, plus cette compétence est mobilisée. Pour éviter de creuser les écarts, nous devons donc mettre en œuvre les modalités pédagogiques les plus appropriées. D'ores et déjà, le dispositif de l'accompagnement personnalisé, mais aussi l'accompagnement pédagogique dans le quotidien de la classe sont des moyens pour répondre aux besoins de chacun.

En cette année de préparation de la réforme du collège, les établissements DYNAMIQUE LECTURE bénéficieront d'un accompagnement du groupe de pilotage et d'impulsion « Maitrise de la langue et des langages - Prévention de l'illettrisme ». De nombreuses ressources seront mises en ligne sur le nouveau site académique *LANGAGE*. Les concours académiques proposés sont l'occasion d'aborder différemment l'enseignement de l'orthographe ou la relation entre l'écrit et l'oral ; l'attention portée dans les dossiers joints aux démarches mises en œuvre incite à favoriser l'auto-formation et l'auto-évaluation, ainsi que la mutualisation des pratiques ; des visites en établissement pourront également être programmées pour aider à la conception et à la formalisation des projets.

J'invite donc les collèges déjà membres du dispositif à renouveler leur engagement, et les autres à s'inscrire dans cette dynamique collective.

Béatrice GILLE

Rectrice de l'académie de Créteil

Annexes :

Dossier d'inscription au dispositif Collèges DYNAMIQUE LECTURE

Dossier d'inscription au concours L'ÉCRIRE ET LE DIRE

Dossier d'inscription aux Marathons orthographiques (6^{ème} et 5^{ème})